



## Parc Saint Paul

### Conditions générales de vente – CGV

Dans les présentes conditions générales de ventes (ci-après les « CGV ») sont entendus par « Vendeur » ou « Parc Saint Paul » :

La SAS PARC SAINT PAUL (numéro SIRET : 313 789 976 00013)

Numéro de téléphone : 03 44 82 20 16

E-mail de contact : [equipe@parcsaintpaul.fr](mailto:equipe@parcsaintpaul.fr)

« Site » : site internet situé à l'adresse URL suivante : [Parc Saint Paul | Le parc d'attraction pour toute la famille !](#)

« Client » : toute personne physique ou morale avec laquelle le Parc Saint Paul conclut un contrat de vente.

« Commande » : tout contrat liant le Client au Parc Saint Paul pour la réalisation et l'exécution de la vente de produits touristiques.

#### 1 – Généralités

**1.1** Les présentes CGV s'appliquent à toute commande par Internet ou par e-mail ou par notre commercial d'un ou plusieurs Produits Touristiques (tel que : tickets à la journée, pass annuels, tickets repas... Liste non exhaustive et évolutive. Le Parc Saint Paul se donne le droit de modifier ou de proposer de nouveaux produits touristiques) souscrits par le CLIENT auprès de la Billetterie du Parc Saint Paul. Les dits Produits Touristiques ne peuvent être utilisés que pour le (les) jour(s) choisi(s) par le CLIENT lors de la passation de la Commande.

Les présentes CGV sont consultables sur le site Internet ou envoyées par e-mail à la demande du client.

**1.2** Le client déclare avoir la capacité de conclure le présent contrat, c'est-à-dire avoir la majorité légale et ne pas être sous tutelle ou curatelle.

**1.3** La passation de la Commande implique l'acceptation expresse et sans réserve par le client de l'intégralité des clauses et conditions prévues dans les présentes CGV. En conséquence, le client déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance et renonce de ce fait à se prévaloir de tout autre document.

**1.4** Parc Saint Paul se réserve le droit de modifier les présentes CGV et de les appliquer à toutes les Commandes passées après la date de modification, après en avoir informé l'acheteur.

**1.5** Le fait que Parc Saint Paul ne se prévale pas pendant une période donnée de l'une quelconque des présentes conditions ne peut pas être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de ladite condition ou plus généralement des autres conditions.

**1.6** En dépit de la terminologie qui pourrait être utilisée, les présentes CGV s'appliquent à des prestations de services et n'ont aucunement vocation à opérer un quelconque transfert de propriété de telle sorte qu'aucune de ces dispositions ne saurait être interprétée comme constituant une vente.



## **2 - Commandes**

**2.1** Les Commandes de Produits Touristiques sont soumises aux présentes CGV ainsi qu'aux règlements intérieurs des parcs.

**2.2** Pour passer une commande, le client remplira le formulaire avec le détail des prestations souhaitées. Le client devra indiquer son courriel afin de recevoir sur sa messagerie électronique les produits touristiques voulus, au format dématérialisé. Avant d'enregistrer définitivement une commande, le client aura la possibilité de vérifier sa sélection (commande) et pourra la modifier à sa convenance.

La commande ne sera définitivement enregistrée qu'à la troisième et dernière validation de l'écran récapitulatif de la commande. Ce dernier « clic » est assimilé à la signature manuscrite visée à l'article 1367 du Code civil (ci-après dénommer « le clic d'acceptation »). A compter du clic d'acceptation indiqué ci-dessus, la commande est considérée comme irrévocable et ne peut être remise en cause que dans les cas limitativement prévus ci-après. Le client peut avant ce dernier clic identifier ses erreurs et les corriger.

**2.3** Il est prévu, à compter de l'enregistrement de la commande passée, que l'ordinateur du client soit redirigé automatiquement vers une page lui confirmant la validation définitive de la commande. Le client recevra également un mail de confirmation avec ses billets. A cette fin, les billets devront être imprimés par le client.

**2.4** Le client a la garantie que son compte bancaire ne sera débité qu'une seule et unique fois par Parc Saint Paul via son site de paiement sécurisé, pour le montant total de la commande du Produit Touristique qu'à compter de l'enregistrement définitif mentionné au 2.2

**2.5** Toutes les mentions figurant sur les courriers électroniques de confirmation seront réputées acceptées par le client s'il ne les a pas contestées par mail à : [equipe@parcsaintpaul.fr](mailto:equipe@parcsaintpaul.fr), dans un délai de 8 jours. Elles ne pourront toutefois être contestées que pour autant qu'elles diffèrent des réservations.

**2.6** En conservant et/ou en imprimant la page de confirmation ou le courrier électronique envoyé par Parc Saint Paul, le client détient une preuve de sa commande.

**2.7** Les billets d'accès au Parc achetés seront imprimables directement par le client via son propre matériel.

**2.8** En application de l'article L. 221-28 - 12° du Code de la consommation, le CLIENT ne bénéficie pas du délai de rétractation de 14 jours prévu par l'article L.221-18 du même code.

## **3 - Règles générales relatives à la vente de Produits Touristiques**

**3.1** Tout Produit Touristique souscrit par le client pour l'accès au Parc n'est en aucun cas une garantie de place assise pour les spectacles et ne pourra donner lieu à aucun avantage particulier en cas d'affluence.



Il peut advenir que certaines activités indiquées dans le descriptif figurant sur le site, soient supprimées notamment pour des raisons climatiques, en cas de force majeure ou de maintenance.

L'annulation d'une quelconque activité pour un cas de force majeure ou en raison du comportement d'un tiers au contrat ne saurait en tout état de cause entraîner un quelconque dédommagement au profit du client par Parc Saint Paul.

**3.2** Les descriptifs des Produits Touristiques présentés sur la Billetterie Internet précisent, pour chaque produit, les prestations incluses dans le prix. Les prix sont indiqués en Euros et sont entendus toutes taxes comprises, sauf mention contraire figurant sur la Billetterie Internet.

De manière générale, et sauf mention expresse contraire, ne sont pas compris dans les prix, les assurances et toutes les dépenses à caractère personnel (restauration, boissons, souvenirs) et plus généralement toute prestation non expressément mentionnée sur la Billetterie Internet.

Les prix figurant sur la Billetterie Internet peuvent être modifiés à tout moment, sans préavis, étant entendu que de telles modifications seront inapplicables aux réservations préalablement acceptées.

**3.3** Le seul mode de paiement accepté dans le cadre des commandes soumises aux présentes CGV est la carte bancaire (les cartes des réseaux Carte Bleue, Visa, Eurocard/Mastercard sont acceptées).

**3.4** Le Parc Saint Paul établira une facture récapitulative reprenant la date et le montant des sommes payées par le client au titre du Produit Touristique.

**3.5** Toute demande d'annulation ou de modification du Produit Touristique par le client doit être adressée impérativement par mail à [equipe@parcsaintpaul.fr](mailto:equipe@parcsaintpaul.fr). Sauf cas de force majeure (notamment rupture d'énergie EDF, catastrophe naturelle), en cas d'annulation du Produit Touristique par le Client, toutes les sommes que celui-ci aura versées à Parc Saint Paul resteront acquises à Parc Saint Paul sans préjudice des dommages-intérêts que cette dernière pourrait réclamer du fait du préjudice subi par l'annulation.

Sauf cas de force majeure et faute du Client, en cas d'annulation du Produit Touristique par Parc Saint Paul, le Client se verra restituer la somme qu'il aura déjà versé pour le Produit Touristique.

**3.6** Photos et illustrations

Les meilleurs efforts sont faits pour fournir des photos et illustrations donnant au client un aperçu des produits proposés.

## **4 - Obligations des parties**

**4.1** Parc Saint Paul s'engage à exécuter la Commande de Produit Touristique, sous réserve des dispositions de l'article 8 ci-dessous et du respect par le client de la procédure prévue à l'article 2 ci-dessus.

**4.2** Dans l'hypothèse où Parc Saint Paul viendrait à se trouver, après la validation définitive de la Commande, dans l'impossibilité d'honorer ses obligations, Parc Saint Paul se réserve la possibilité, afin de garantir dans la mesure du possible un produit



conforme aux attentes du client, de modifier l'attribution initiale des prestations sous réserve que celles-ci correspondent aux attentes du client; le cas échéant, Parc Saint Paul devra informer en temps utile le client de toute modification.

**4.3** Chaque visiteur doit se conformer au règlement intérieur affiché à l'entrée des sites inclus dans le Produit Touristique.

**4.4** Le client s'engage à respecter toute consigne communiquée par Parc Saint Paul concernant l'organisation du Produit Touristique.

**4.5** Aucune Commande ne peut être cédée par le CLIENT à un tiers sans notification préalable et écrite à Parc Saint Paul par mail à [equipe@parcsaintpaul.fr](mailto:equipe@parcsaintpaul.fr).

## **5 - Responsabilités**

**5.1** Parc Saint Paul peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que l'inexécution ou la mauvaise exécution du contrat est imputable soit au Client, soit au fait, imprévisible et insurmontable, d'un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues par les CGV, soit à un cas de force majeure.

**5.2** Le client sera tenu pour responsable de tout dommage, direct ou indirect, que les souscripteurs pourraient causer à l'occasion de leur présence dans le parc « Parc Saint Paul », que ce soit à l'égard du personnel et/ou de la clientèle du Parc Saint Paul, ou à l'égard de tout matériel mis à disposition du client par Parc Saint Paul.

**5.3** Chaque visiteur est responsable de tout dommage, direct ou indirect, qu'il pourrait causer à l'occasion de sa présence dans le Parc.

**5.4** La société Parc Saint Paul ne peut en aucun cas voir sa responsabilité engagée notamment en cas de perte ou de vol du billet. Il pourra cependant être délivré un duplicata à la caisse dédiée sur présentation d'une pièce d'identité, identifiant et date de réservation, sous réserve que le billet n'ait pas été utilisé.

Chaque visiteur doit se conformer au règlement intérieur du Parc affiché à l'entrée. Les services habilités du Parc Saint Paul sont fondés à procéder à l'expulsion de tout contrevenant sans recours possible. Les visiteurs expulsés dans ce contexte ne peuvent en aucun cas obtenir le remboursement des titres d'entrées.

## **6 - Annulation**

Toute annulation totale d'un groupe doit être notifiée le plus tôt possible par écrit au Service Réservations du Parc Saint Paul ([equipe@parcsaintpaul.fr](mailto:equipe@parcsaintpaul.fr)) et en tout état de cause avant la visite.

Les billets individuels non datés sont valables pendant une saison, dont la saison en cours d'achat. Ils ne peuvent, sous quelque motif que ce soit, faire l'objet d'un remboursement.

Aucune prestation définie dans le cadre des présentes CGV ne pourra être remboursée par le Parc Saint Paul en cas : (i) d'annulation par le Client de son billet



(hors cas de force majeure ou d'annulation à l'initiative du Parc Saint Paul) ; (ii) pour une raison liée à l'annulation d'un spectacle ou d'une ou plusieurs attractions.

## **7 - Force majeure**

Les Parties se réservent, sans versement d'une quelconque pénalité ou indemnité, le droit d'annuler l'exécution du Produit Touristique en cas d'évènements de force majeure (notamment rupture d'énergie EDF et catastrophe naturelle). De même, la direction du Parc Saint Paul se réserve la faculté de modifier, sans versement d'une quelconque pénalité ou indemnité, la programmation du Produit Touristique en cas d'évènements de force majeure (notamment rupture d'énergie EDF et catastrophe naturelle).

## **8 Loi applicable, réclamations, et litiges**

**8.1** Les présentes CGV sont soumises au droit français.

**8.2** Toute réclamation survenant pendant l'exécution des prestations définies dans le cadre des présentes devra être introduite dans un délai de 20 jours après l'exécution du contrat par le client, sur place et de manière appropriée, afin que Parc Saint Paul puisse rechercher une solution au plus vite. Les réclamations devront en toute hypothèse être adressées par le client à Parc Saint Paul par courrier recommandé ou à l'adresse mail [equipe@parcsaintpaul.fr](mailto:equipe@parcsaintpaul.fr) dans un délai de 20 jours à compter de la date d'exécution des prestations. Ce courriel devra préciser le numéro de la Commande ainsi que tous les justificatifs et motifs précis à l'appui de ladite réclamation. Après avoir saisi le service Relations Visiteurs et à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, le client peut **saisir le médiateur AME Conso** selon les modalités suivantes.

### ***Médiateur de la consommation***

Les coordonnées et modalités de saisine du médiateur sont disponibles sur son site :

<https://www.mediationconso-ame.com> (09.53.01.02.69)

La saisine du médiateur doit s'effectuer dans un délai maximal d'un (1) an à compter de la réclamation écrite formulée auprès du Parc Saint Paul. A défaut de règlement amiable, les différends seront portés devant les tribunaux compétents.

## **9 - Données personnelles**

**9.1** Les informations collectées sur la Billetterie Internet sont destinées à Parc Saint Paul. Elles font l'objet d'un traitement informatique ayant pour finalité le traitement de la demande du client et de la gestion commerciale de Parc Saint Paul, en



particulier :

- la réponse aux demandes d'information formulées sur le Site.
- la passation et la gestion des commandes.
- l'envoi d'informations commerciales lorsque le client a donné son accord ou lorsque la législation en vigueur l'autorise.
- l'établissement de statistiques générales sur la consultation du Site afin d'améliorer les prestations que Parc Saint Paul offre sur ce site.

**9.2** Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression des informations qui le concernent, que le client peut exercer en s'adressant à la société Parc Saint Paul (equipe@parcsaintpaul.fr) dont le siège social est Parc Saint Paul - 60650 Saint Paul responsable du traitement.

Il s'agit d'un droit individuel qui ne peut être exercé que par la personne concernée relativement à ses propres informations : pour des raisons de sécurité, Parc Saint Paul devra vérifier son identité afin d'éviter toute communication d'informations confidentielles le concernant à une autre personne qu'elle.

Les données du Client peuvent être transmises par Parc Saint Paul à des tiers à des fins de prospection commerciale, sous réserve que le Client ait donné son accord sur le formulaire d'inscription qu'il a rempli. Le Client peut s'inscrire au service BlocTel s'il ne souhaite pas recevoir d'appels issus du démarchage téléphonique.

**9.3** Les champs des formulaires d'inscription suivis d'un astérisque doivent obligatoirement être renseignés. A défaut, Parc Saint Paul ne pourra pas prendre en compte la demande d'inscription.

Parc Saint Paul peut également collecter des données concernant l'utilisation du Site, par exemple les pages que le client visite ou les services qu'il utilise afin de mieux comprendre les attentes du client et d'améliorer le fonctionnement du Site. Si le Client ne le souhaite pas, il peut se reporter à la section "cookies" des présentes informations légales.

**9.4** Compte Personnel :

Le Client est libre de choisir s'il veut créer ou non un compte personnel.

Le nom du Client et le mot de passe qui lui sont attribués lorsqu'il s'inscrit pour la création d'un compte personnel sont personnels et confidentiels. Lors de son inscription, le Client peut choisir s'il veut recevoir par courriel les nouvelles offres et événements du Parc Saint Paul.

Lorsque le Client se connecte à son compte personnel, un cookie est implanté sur son ordinateur afin de faciliter son utilisation de ce compte. Si le client ne le souhaite pas, il peut se reporter à la section "cookies" des présentes informations légales.

**9.5** Cookies :

Parc Saint Paul utilise des cookies, qui sont des fichiers transférés sur l'ordinateur du Client, mais ne permettent pas de l'identifier. Les cookies enregistrent des informations relatives à la navigation de l'ordinateur sur le site (les pages consultées, la date et l'heure de la consultation, etc.) et permet de les extraire lors des connexions ultérieures au Site afin de personnaliser la connexion du client.



La durée de conservation de ces données dans l'ordinateur est possible jusqu'à la date de réservation.

Le Client peut s'opposer à l'enregistrement de cookies en configurant son ordinateur selon le navigateur qu'il utilise. La section « aide » du navigateur peut indiquer comment les refuser. A titre d'exemple, les fonctions prévues par certains navigateurs sont les suivantes :

Pour Microsoft Internet Explorer 6.0 :

1. choisissez le menu "Outils" (ou "Tools"), puis "Options Internet" (ou "Internet Options")
2. cliquez sur l'onglet "Confidentialité" (ou "Confidentiality")
3. Sélectionnez le niveau souhaité à l'aide du curseur

Pour Microsoft Internet Explorer 5 :

1. choisissez le menu "Outils" (ou "Tools"), puis "Options Internet" (ou "Internet Options")
2. cliquez sur l'onglet "Sécurité" (ou "Security")
3. sélectionnez "Internet" puis "Personnaliser le niveau" (ou "Custom Level")
4. Repérez la rubrique "cookies" et choisissez l'option qui vous convient

Pour Netscape 6.X et 7.X :

1. choisissez le menu "Edition">"Préférences"
2. Confidentialité et Sécurité
3. Cookies

Pour Firefox :

1. choisissez le menu "Outils">"Options"
2. Cliquez sur l'option "Vie privée"
3. Rubrique "Cookies"

Pour Opéra 6.0 et au-delà :

1. choisissez le menu "Fichier">"Préférences"
2. Vie Privée

CGV mises à jour le 11/10/2025

SAS Parc Saint Paul - 47 Rue de l'Avelon - 60650 Saint-Paul - Tél : 03.44.82.20.16

courriel : [equipe@parcsaintpaul.fr](mailto:equipe@parcsaintpaul.fr)

Capital Social : 250.000 € - SIREN : 313-789-976 - TVA : FR 72 313789976